

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
8 juin 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 4 juin 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous prie de trouver ci-joint le texte de la déclaration que j'ai prononcée à la séance du Conseil de sécurité consacrée aux opérations de maintien de la paix, qui s'est tenue le 4 juin 2020 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente
(*Signé*) Amal **Mudallali**



Annexe à la lettre datée du 4 juin 2020 adressée au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration de la Représentante permanente du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies, Amal Mudallali, à l'occasion de la visioconférence publique du Conseil de sécurité sur les opérations de maintien de la paix, qui s'est tenue le 4 juin 2020

Permettez-moi tout d'abord de féliciter la France, à l'occasion de son accession à la présidence du Conseil de sécurité, et de féliciter également l'Estonie pour l'excellent travail accompli au mois de mai.

Le 29 mai, nous avons célébré la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies. Le Conseil des ministres libanais s'est réuni ce jour-là et a décidé de demander au Conseil de sécurité de reconduire d'un an le mandat de l'opération de maintien de la paix au Liban, la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), sans y apporter de modification. La FINUL fait partie des missions de maintien de la paix les plus importantes et les plus anciennes de l'Organisation. À une réunion tenue hier avec des représentants des cinq membres permanents du Conseil, le Président du Liban, Michel Aoun, a déclaré que le rôle de la FINUL au Liban était essentiel pour la région et le monde entier. Il a rappelé que le sud du Liban avait bénéficié de 14 années de calme, fait sans précédent dans une région sujette aux conflits, au moyen du partenariat entre l'Armée libanaise et la FINUL, qu'il a qualifiée de force de maintien de la paix exemplaire et de modèle à suivre.

Le Premier Ministre, Hassan Diab, a également exprimé les sincères remerciements du Liban à l'égard des activités menées par les Casques bleus dans le monde entier, tout particulièrement ceux de la FINUL, et salué les sacrifices qu'ils avaient consentis.

Ces 42 années de partenariat entre le Liban et la FINUL ont apporté au sud du Liban et à la région une stabilité et un calme relatifs et permis aux Libanais de réintégrer leurs villages et de renouer avec leur quotidien, après des années d'occupation et de déplacement. Des soldats de 45 pays, qui effectuent des patrouilles quotidiennes conjointement avec l'Armée libanaise et mènent leur propre surveillance dans la zone frontalière, concourent à l'apaisement des tensions, à la prévention des conflits et au maintien d'une paix, même fragile, en l'absence de cessez-le-feu permanent et de règlement du conflit véritable.

Les patrouilles conjointes quotidiennes avec la FINUL, les exercices militaires conjoints avec l'Armée libanaise, les opérations de déminage, la démarcation de la Ligne bleue et les activités du Groupe d'intervention navale, qui sont menés en étroite coopération avec les forces de l'Armée libanaise, concourent à l'application de la résolution 1701 (2006), à laquelle le Liban est pleinement attaché.

Mon pays remercie chacun des pays qui participent à cette mission et rend hommage aux 315 soldats de la FINUL qui ont péri, au service de la paix, dans le sud du Liban, depuis 1978.

La FINUL, dans toutes ses composantes, prouve chaque jour son efficacité en tant que mission capable d'exécuter son mandat et d'éviter la dégradation de la situation dans un des points les plus chauds de la planète.

Le Liban traverse une période difficile, du fait de crises multiples, à savoir la crise économique et financière sans précédent, l'effet de la propagation de la

pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la persistance de la menace terroriste dans la région et la crise des réfugiés dans la région, qui n'a que trop duré.

La conjugaison de ces facteurs rend la prolongation du mandat de la FINUL plus essentielle que jamais. Le Liban demande à tous les membres de cet auguste organe d'appuyer le renouvellement du mandat de la FINUL, lorsque le moment viendra en août, sans modification et sans réduction des effectifs ou du budget de la force de maintien de la paix, pour qu'elle continue de mener son action vitale, sans interruption, en ces moments ardues que traverse le Liban, au service de la paix dans la région.

Le Liban demande également aux Membres de l'ONU de faciliter l'adoption de la résolution portant sur le financement de la FINUL, négociée à l'heure actuelle à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale. Le Liban souligne qu'il importe de donner à cette mission et à toutes les missions de maintien de la paix les fonds nécessaires pour leur permettre d'exécuter leur mandat. Il est capital de noter que la FINUL est une mission très efficace et que les missions de maintien de la paix dans le monde ne représentent que 0,5 % du total des dépenses militaires dans le monde. Et pourtant, ces 0,5 % ont apporté plus de paix que des dépenses militaires plus importantes. Il en coûte moins de maintenir la paix que de laisser une situation dégénérer en conflit ou en guerre.

Enfin, je tiens à exprimer les remerciements de mon gouvernement à l'égard des efforts faits par l'ONU, les pays qui fournissent des contingents ainsi que le commandement et les composantes militaires et civiles de la FINUL, qui contribuent à maintenir la paix dans le sud du Liban. Je voudrais également remercier les Casques bleus des Nations Unies du travail qu'ils accomplissent dans tous les domaines avec les communautés d'accueil, et de leur participation ces derniers temps à la lutte contre la crise de la COVID-19 dans leur zone d'opérations.

Je réaffirme également l'engagement sans faille de mon gouvernement en faveur de la poursuite du rôle et du mandat de la FINUL, ainsi que de la sécurité et de la sûreté de tous les Casques bleus de la FINUL qui mettent chaque jour leur vie en danger, pour la cause de la paix.
